

Une forêt chargée d'histoire...

Quelques mots d'histoire sur la forêt de Villefermoy

Le massif de Villefermoy possède une longue histoire qui se retrouve encore aujourd'hui dans le tracé des routes forestières et surtout par la présence de vestiges anciens.

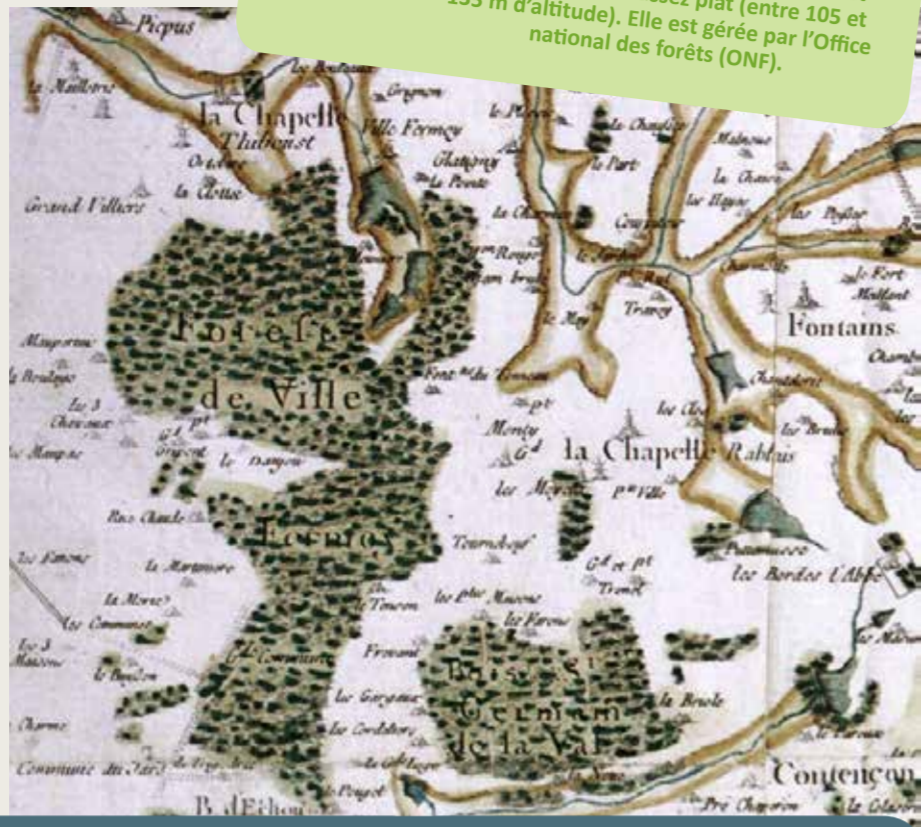
Si son existence n'est attestée que depuis l'époque carolingienne, sa fréquentation par l'homme est bien plus ancienne. Ce dernier a en effet parcouru ce domaine sylvestre dès le Néolithique. Il y a habité et l'a utilisé, de façon temporaire ou permanente, depuis l'époque gallo-romaine.

Ancienne forêt ecclésiastique, elle a été propriété des abbayes de Barbeau, Preuilly, de Saint-Germain des Prés et de la Commanderie de l'Ordre de Malte de la Croix en Brie avant la révolution. Prolongement de la Haie de Brie, elle servait, au Moyen âge, de frontière naturelle entre les possessions du Comte de Champagne et le domaine du Roi de France.

Les moines l'exploitaient pour produire du bois d'œuvre et de chauffe qu'ils utilisaient dans leurs abbayes. Un garde forestier, « Hugues garde des bois » (*Hugo custos nemorum*), a d'ailleurs été nommé dès 1140 afin de surveiller les bois et leur exploitation !

La forêt est devenue progressivement, par des échanges et acquisitions, propriété de l'État au cours du XIXème siècle. Sa gestion est alors confiée à l'administration des Eaux et Forêts puis à l'Office national des forêts en 1964.

La forêt, résumée..
 À une soixantaine de kilomètres de Paris et à une vingtaine de Melun, la forêt domaniale de Villefermoy est située en Seine-et-Marne au cœur du plateau argileux humide de la Brie. Sa surface s'étend sur 2 641 ha et présente un relief assez plat (entre 105 et 135 m d'altitude). Elle est gérée par l'Office national des forêts (ONF).



Des vestiges architecturaux qui révèlent l'occupation de la forêt par l'homme

Les puits de Villefermoy

Signe d'une occupation régulière de l'homme, la forêt présente de nombreux puits dont certains étaient encore utilisés récemment. Les puits de Villefermoy revêtent différentes formes : simplement fossés ou maçonnés en pierre de meulière d'époque ancienne, et parfois décorés d'une margelle en pierre de grès. Ils constituent aujourd'hui un patrimoine archéologique et historique de la forêt qu'il convient de sauvegarder.



Partez à la découverte du puits du Petit Grippon...

Ce puits datant du XVIIIème siècle, est la seule trace visible d'une ancienne maison forestière reconstruite sous la Restauration (1827) puis détruite il y a une trentaine d'années. L'eau de ce puits, aujourd'hui non potable, a permis d'étancher la soif des forestiers et d'abreuver les bêtes de somme utiles à l'exploitation forestière durant tout le XIXème siècle et la première moitié du XXème siècle. En 2011, ce puits a fait l'objet de travaux de restauration afin de le valoriser et de le sécuriser pour les usagers de la forêt (cf. carte).

Les loges ou bordes

Villefermoy recèle des traces encore visibles de loges ou bordes, l'habitat précaire du bûcheron, charbonnier, fendeur, équarisseur ou fagoteur qui vivaient sur leur lieu de travail pendant toute la saison hivernale. Sorte de cabane en bois et terre herbe, elle accueillait les ouvriers de la forêt, parfois avec femme et enfants. Le reste d'un four à charbon de bois dans la parcelle 207, témoigne encore du rôle économique de la forêt autrefois.



Une forêt gérée durablement

Une gestion qui s'inscrit dans le temps

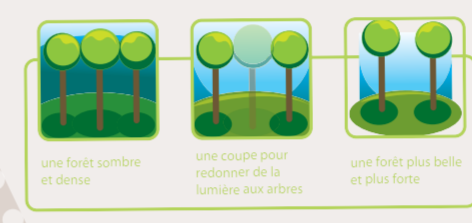
L'Office national des forêts (ONF) mène, pour le compte de l'Etat, une gestion durable des 2 641 ha de la forêt de Villefermoy. Cet espace de nature et de détente très apprécié par la population contribue à la sauvegarde des milieux naturels et des espèces animales ou végétales. De plus, il fournit du bois de qualité pour satisfaire la demande de la société en bois. Depuis des siècles, ce patrimoine vivant fait l'objet de diverses interventions sylvicoles de la part des forestiers pour en assurer la pérennité et satisfaire les besoins du présent tout en gardant le maximum d'options pour l'avenir.



Un cadre pour la gestion forestière

Toutes les interventions sont prévues dans le cadre d'un document d'aménagement forestier. Cet outil de gestion prévu par la loi planifie les actions à mener sur une période de 20 ans et prend en compte tous les aspects de la forêt : économique, écologique, social et paysager. Il est approuvé par les Ministères de tutelle de l'ONF : Agriculture et Environnement.

Renouveler de la forêt pour préparer l'avenir



En désignant les arbres à abattre le forestier participe au renouvellement de la forêt. Leur récolte favorise l'apport de lumière et offre les meilleures conditions de croissance et d'installation aux jeunes arbres. À Villefermoy, l'ensemble du processus de régénération est conduit naturellement ; les semis qui se développent au sol étant les descendants directs des arbres récoltés.

Le bois, un éco-matériau renouvelable

Les forêts domaniales sont toutes certifiées PEFC (Programme Européen de reconnaissance des certifications forestières), garantissant des produits issus d'une gestion forestière durable.

Elles produisent du bois d'œuvre, du bois d'industrie et du bois énergie qui, transformés, ont des usages variés : charpentes de maisons, parquets, meubles, tonnellerie, papier ou encore chauffage... Le bois est partout, il agrémente notre quotidien. C'est un matériau renouvelable et écologique : il fixe le CO2 et participe ainsi à la lutte contre l'effet de serre.

Aujourd'hui en France, l'ensemble de la filière bois (récolte, transformations, distribution) compte près de 300 000 emplois et participe au dynamisme et au développement des territoires.



Un domaine de chasse pour le roi Louis XVI

Les forêts domaniales d'Ile-de-France ont une longue tradition de chasse. Au XVIIIème siècle, l'attachement à la forêt de Villefermoy tient à la passion des souverains pour la poursuite et la capture des animaux sauvages, par la pratique de la chasse à courre. Villefermoy fut le domaine de rendez-vous de chasse à courre du roi Louis XVI.

Cette activité a influencé la gestion de la forêt ainsi que ses aménagements. Les routes et carrefours, aux noms « évocateurs » (carrefour du Cerf, de la Biche, du Lièvre...) sont les témoins de ce passé. La chasse a contribué par son faste à la gloire des souverains.

Aujourd'hui encore elle apparaît indispensable pour réguler les populations d'animaux sauvages abondantes (sangliers, chevreuils, cerfs) et d'éviter les dégâts importants dans les régénérations des peuplements forestiers, les cultures agricoles sans oublier les risques importants de collision sur les routes.

En l'absence de prédateurs naturels, seule une chasse raisonnée et bien encadrée par l'Office national des forêts permet de préserver l'équilibre faune-flore et d'assurer la pérennité de la forêt pour les générations futures.



Que se passe-t-il dans la forêt pendant une action de chasse ?

Tous les ans, la chasse a lieu les lundis de novembre à février sur le massif de Villefermoy. Les jours concernés, chasseurs, promeneurs, randonneurs, cavaliers et cyclistes doivent se partager la forêt. Afin que tous les usages puissent s'exercer normalement, il est demandé à chacun d'être vigilant et attentif à la signalétique mise en place.

Une forêt vivante

La forêt domaniale de Villefermoy recèle une richesse faunistique et floristique importante.

Une faune variée

Située à quelques dizaines de kilomètres de grands pôles urbains, la forêt de Villefermoy abrite une biodiversité riche et remarquable. Écosystème complexe qui se caractérise par un grand nombre d'habitats où vivent de nombreuses espèces animales (plus de 6 000 vivent dans la forêt) dont l'immense majorité est représentée par les insectes.

Nombre d'entre elles sont adaptées pour vivre dans les arbres comme les oiseaux forestiers. Au sol, vivent en permanence un petit nombre d'espèces mais c'est surtout « dans » le sol que l'on trouvera le plus grand nombre. Ces dernières ont un rôle de décomposeurs car elles détruisent l'ensemble des végétaux morts et apportent ainsi les nutriments nécessaires à la vie de la forêt.



Au cœur de la forêt, dans une clairière ou bien en lisière, on trouve à Villefermoy une faune très variée : grands mammifères (cerfs, chevreuils, sangliers, renards), oiseaux forestiers (pics, sittelles), reptiles (couleuvres), amphibiens (salamandres et tritons, grenouilles et crapauds) et insectes. La forêt leur offre les ressources alimentaires indispensables : feuilles, sève, bois vivant ou mort, fleurs, fruits et graines, débris végétaux ou animaux...

⚠ Pour ne pas perturber les petits et leurs parents pendant la période de reproduction des mammifères et de nidification des oiseaux, la loi impose chaque année les chiens non tenus en laisse dans les forêts en dehors des chemins forestiers. Durant le reste de l'année ils doivent être constamment sous le contrôle de leur maître.

Les mares et tourbières

La forêt de Villefermoy, comme toutes les forêts de la Brie comportent de nombreuses mares. Toute une vie se développe dans ces mares qui abritent plusieurs espèces animales dont certaines protégées : rainette verte, grenouille rousse ou verte, salamandre tachetée ou encore le triton palmé. Ces batraciens jouent un rôle important dans la chaîne alimentaire de plusieurs oiseaux notamment du héron cendré et du martin pêcheur. La forêt se compose aussi de tourbières. Ce sont des quantités de matières organiques accumulées dans une cavité gorgée d'eau qui proviennent, en l'absence d'oxygène, d'une décomposition lente des végétaux.

Observer

Les animaux ne sont pas toujours aisés à apercevoir mais ils laissent des indices ! La présence des cerfs et chevreuils se manifeste par des moquettes (crottes), des empreintes de pattes, des couches (partie du sol complètement nettoyée de ses feuilles) ou des arbustes écorcés par le frottement des bois pour marquer le territoire ou pour se débarrasser des velours de printemps. Les sangliers labourent le sol de la forêt pour se nourrir des graines (glands) et des insectes.

Ces espaces demeurent fragiles (pression du public, érosion, piétinement, pollution), il convient donc de les protéger.

La flore

Outre la présence d'un patrimoine végétal remarquable (utriculaires) lié aux mares et milieux humides, la forêt de Villefermoy bénéficie également d'une très grande variété de champignons où plus de 90 espèces différentes de bolets y ont été répertoriées.

Les promeneurs sont nombreux à venir, particulièrement en automne ou au printemps, attirés par la cueillette des champignons mais aussi du muguet ou des jonquilles.



Une forêt de chênes

La forêt de Villefermoy est principalement composée de feuillus. Les chênes couvrent la majeure partie du massif mais d'autres essences s'y épanouissent également. On trouve parmi elles des frênes, des bouleaux, des trembles, des charmes et des hêtres. Les résineux sont quant à eux peu présents à Villefermoy. Certains individus présentent, par leur âge, leurs dimensions, leur forme et leur valeur historique ou culturelle, un caractère remarquable (cf. carte).



Les plus beaux chênes de Villefermoy sont utilisés pour la production de merrain qui entre finalement, ils serviront à faire vieillir des grands crus !

Modérer

Avant de vous munir de vos paniers, voici quelques informations à connaître sur les cueillettes en forêt. Beaucoup de plantes sont menacées de disparition. Des mesures ont été prises pour les protéger (400 plantes bénéficient d'un statut intégral de protection). A l'inverse, le muguet, les jonquilles et les champignons ne figurent pas comme espèces menacées mais il convient de respecter quelques règles afin de préserver ce patrimoine naturel :

- la cueillette doit être destinée uniquement à la consommation familiale et toute commercialisation est interdite ;
- la cueillette doit être modérée et se limiter à un panier (5 litres maximum) par personne et par jour ;
- les champignons non comestibles doivent être laissés en état (non piétinés, non arrachés) ;
- ne pas arracher les bulbes des jonquilles ;
- la cueillette doit se faire dans le respect des autres usagers de la forêt ;
- la cueillette est interdite dans les régénérations naturelles et les plantations ;
- l'accès aux parcelles en cours de travaux ou d'exploitation forestière est interdit.

La forêt est fragile, préservons là !

Une promenade en forêt !

Plusieurs kilomètres de routes revêtues, empierrées ou en terrain naturel sont ouvertes au public à Villefermoy. Certains sentiers sont balisés, tels que le sentier de grande randonnée de pays Thibaud de Champagne, les sentiers de petite randonnée du Grand Grippon et du Bois des Moines ou des circuits de promenades (sentiers de la Brie Nagisienne, boucle des 2 massifs). Des aires aménagées (Huit Routes, Ru Guérin, Pavé de Boulaing, Grandvilliers) comportant parkings, tables-bancs, et point d'information permettent aux promeneurs de profiter pleinement de la forêt. D'autres stationnements sont également répartis le long des routes traversant le massif. (cf. carte)

Suivez le balisage pour rester sur le bon sentier !



Le Saviez-Vous ? Pour limiter la pollution et participer à la conservation de la forêt, l'ONF incite les promeneurs à rapporter leurs déchets avec eux.

CHARTRE DU PROMENEUR EN FORET

- Il sait que le feu est l'ennemi de la forêt.
- Il n'abandonne pas ses détritus en forêt.
- Il modère ses cueillettes et sait que les fleurs arrachées ne repoussent pas.
- Il sait que les jeunes pousses sont fragiles. Il se garde de troubler leur croissance.
- Il fait attention à son chien : les animaux de la forêt sont chez eux.
- Il respecte les routes forestières formées et les chemins balisés.
- Il demande une autorisation pour le ramassage de bois mort.
- Il sait que les chantiers forestiers sont des zones dangereuses.
- Il sait que les tas de bois peuvent s'écrouler si on les escalade.
- Il sait que les branches cassées peuvent tomber à tout moment.

Agence interdépartementale de Fontainebleau
 217 bis rue Grande - 77 300 Fontainebleau
 Tél. : 01 60 74 93 50



Crédits photos : Office national des forêts
 Conception, réalisation : ONF Fontainebleau
 Edition 2013